

ASSEMBLEE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 182

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 18

Dans la dernière phrase de l'alinéa 5 de cet article après le mot : « abandon », substituer au mot :

« de »,

le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.